

P+R

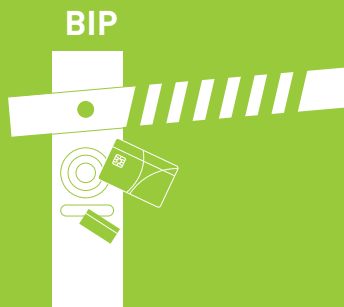
LES PARCS-RELAIS SONT RÉSERVÉS AUX CLIENTS DU RÉSEAU TCL

A compter du 16 février 2015, pour sortir avec votre véhicule des parcs-relais, il faudra :



1

avoir effectué un trajet sur le réseau avec un titre de transport (carte ou ticket) validé dans la journée,



2

puis présenter ce titre de transport sur le valideur de sortie.

Afin de lutter contre les usages abusifs, un titre de transport validé sur site ne permettra plus l'ouverture des barrières de sortie.

Dans ce cas, pour quitter le parc-relais, vous devrez vous acquitter d'un ticket de sortie à 10€ en vente dans tous les distributeurs automatiques du réseau.



www.tcl.fr
m.tcl.fr



ALLÔ TCL
04 26 10 12 12
(prix d'un appel local)



APPLI
TCL



PARTOUT,
POUR TOUS,
IL Y A TCL

SYTRAL

BONNE PIÛCHE